



SNUipp- FSU



Monsieur le Député,

La question de la direction et du fonctionnement de l'école est un problème qui perdure depuis maintenant plusieurs années. Le métier s'est considérablement complexifié : relations avec les parents, les collectivités territoriales, mise en place des différentes mesures concernant la loi d'orientation, ...

Afin de faire entendre nos revendications (principalement une demande de temps et de moyens) nous nous sommes engagés dans une action de blocage administratif depuis maintenant six ans, action qui consiste à ne pas renvoyer tous les documents, enquêtes, compte-rendus demandés par notre administration, à ne pas participer aux différentes réunions convoquées en dehors de notre temps de travail, ... Naturellement, nous menons ces actions sans pénaliser les élèves.

Au printemps 2006, le Ministre de l'Education Nationale a signé un protocole sur la direction d'école avec une seule organisation syndicale, de surcroît minoritaire. Depuis il estime que la question est réglée et que le sujet est clos.

Cela ne correspond pas à notre vision des choses. Nous ne considérons pas que les mesures prises répondent aux besoins et nous avons donc poursuivi notre action en demandant la réouverture du dossier avec une réelle prise en compte des attentes des directrices et directeurs d'école.

La réponse du Ministre, par le biais des Inspecteurs d'Académie et des Recteurs consiste à recourir à des sanctions financières envers les directrices et les directeurs qui participent à cette action.

En Eure-et-Loir, nos collègues directeurs d'école viennent de recevoir un courrier leur indiquant qu'une journée de salaire serait retirée en Février.

Nous ne pouvons accepter ce coup de force.

Il est totalement inacceptable que des collègues se voient retirer une partie de leur salaire pour absence de service fait alors que le travail est effectif, alors que ces mêmes collègues assurent depuis de longues années pour la plupart leur mission de directrices/directeurs d'école, en plus de leur mission d'enseignants au quotidien auprès de leur classe.

Vous connaissez les enseignants, les directrices et directeurs des écoles de votre secteur. Vous les rencontrez, vous connaissez leur rôle et leur engagement pour le service public d'éducation. Ils sont aujourd'hui profondément blessés par cette affaire.

Nous comptons sur votre intervention urgente auprès du Ministre, du Recteur de l'Académie d'Orléans Tours et de l'Inspecteur d'Académie d'Eure-et-Loir.

Nous espérons de votre part une prise de position favorable à nos collègues et nous vous demandons d'intervenir pour leur apporter votre soutien.

Restant à votre disposition pour tout complément d'information et comptant sur votre intervention, veuillez croire, Monsieur le député, en notre attachement au bon fonctionnement du service public d'éducation.

Patrick Théraud

Pour le SNUipp-FSU

Nicole Mas

Pour le SNUDI-FO

Gilles Chertier

Pour le SGEN-CFDT

Vincent Loir

Pour le SE-UNSA